

Partenaires

DE LA DECENTRALISATION ET DU DEVELOPPEMENT LOCAL AU NIGER

Numéro spécial : Développement et Sécurité

EDITORIAL

Première discussion entre partenaires



Le Secrétariat commun des partenaires techniques et financiers initie une discussion sur le thème « Développement et sécurité ». Afin d'échanger et recueillir points de vue et perspectives d'actions, le Secrétariat a organisé, le 3 février, une discussion autour de ce thème. Partenaires vous en livre ici des extraits et poursuivra la discussion dans un prochain numéro.

Quelques mots sur le thème

Lors du Sommet mondial de New York en 2005, les leaders mondiaux ont déclaré :

« Il n'y aura pas de développement sans sécurité, ni de sécurité sans développement. »

En fait, peu de liens directs ont été établis par les chercheurs et universitaires entre le développement et la sécurité. La recherche fait même parfois apparaître de sérieuses contradictions entre les différentes conceptions de la sécurité et du développement ainsi qu'entre les priorités et objectifs des politiques préconisées.

Cependant, un certain consensus émerge sur les facteurs déstabilisants. A ce titre, on trouve une militarisation croissante de la zone sahéenne, une pression démographique importante dans la sous-région notamment au Niger, une certaine défaillance politique des Etats (déficit de services publique délivrés, représentation insuffisante des institutions et organisations de l'Etat nigérien, fragilité des institutions), une rivalité pour les ressources naturelles des pays étrangers, le banditisme et les trafics. Les conséquences sont nombreuses et importantes pour les populations locales. En effet, la sécurisation et la reconnaissance des droits des populations locales est un aspect majeur de la discussion : manque de perspectives économiques, chômage des jeunes, pauvreté.

« La lutte contre la criminalité doit s'appuyer sur le développement économique » (Antonin Tisseron) ; il s'agit simultanément de promouvoir un développement social (Gianni Cardinale).

Du côté des partenaires au développement, les stratégies, politiques, projets et programmes mis en œuvre jusqu'à présent posent la question de l'efficacité de l'aide à travers ses nombreux aspects : procédures, pratiques, objectifs, association des populations locales. Jusqu'à ce jour, nombre d'actions ont été menées dans le développement par les partenaires techniques et financiers. Ces actions, projets et programmes ont pour objectif final de contribuer à l'amélioration des conditions de vie des populations cibles, ainsi que d'améliorer la sécurité des populations sur l'ensemble du territoire.

Ces actions ont permis un certain nombre d'acquis, d'expériences réussies. Toutefois, il existe des lacunes qui ne favorisent pas le développement des communes, des régions et départements et plus largement qui ont insuffisamment contribué au développement local du Niger.

Quelques pistes de réflexion

→ Quel bilan font les partenaires au développement de leurs propres actions ? Quels sont les acquis, les expériences à capitaliser ? Quelles sont les lacunes auxquelles il faudrait remédier ?

→ Quelle est l'attitude des PTF face à cette situation ? Comment les PTF revoient-ils leurs politiques, leurs opérations pour faire face à ces défis ?

... Suite en page 2

Espace sahélo-saharien : quels enjeux pour la paix et la sécurité ?

La zone sahélo-saharienne est un vaste espace difficile à contrôler par des Etats aux frontières poreuses. Elle est caractérisée par une insécurité et une instabilité diffuses, récurrentes et transfrontalières, dont on ne prend souvent conscience que lorsque les violences armées ou les accrochages y dépassent une certaine intensité.

Le Mali et le Niger ont connu de longue date des rébellions contre les pouvoirs en place, du fait de la difficile intégration de certaines communautés ou régions dans des nations en construction. Cycliques, celles-ci ressurgissent au gré de revendications non satisfaites : respect de leur identité, plus grande inclusion politique, meilleur développement socio-économique de leurs régions et partage des ressources.

Depuis quelques années l'on assiste en outre à une dislocation de l'autorité traditionnelle. Cela se conjugue à une crise identitaire des jeunes générations, largement désœuvrées qui se laissent tenter par toutes sortes de trafics, à défaut de mieux. L'apparition de bandes armées, visant à sécuriser ces trafics, génère par contre coup des conflits communautaires et un petit banditisme touchant les populations locales.

Parallèlement à cela, la région a vu l'apparition et l'ancrage du jihad islamique armé. La présence d'Al-Qaïda au Maghreb Islamique, qui se distingue par des prises d'otages d'occidentaux, est devenue une manne financière pour certains groupes locaux et risque d'entraîner les communautés dans une forme de sous-traitance.

Il s'agit d'un nouveau facteur d'insécurité, qui tend à favoriser une analyse mono causale et une approche du « tout sécuritaire », alors même que la multiplicité des phénomènes, des acteurs impliqués et de leurs interrelations appelle à une approche plus diversifiée. Une approche multidimensionnelle, faisant appel tant au renforcement de la sécurité, aux capacités de dialogue inclusif pour faire émerger des solutions durables qu'au développement y compris dans les régions les moins favorisées, paraît en effet la mieux à même de favoriser la stabilité et le développement de long terme.

La zone sahélo-saharienne est donc traversée par une instabilité et une insécurité diffuses, complexes et récurrentes puisqu'elles se nourrissent également d'anciens conflits non résolus. Les équilibres fragiles sont régulièrement mis à mal par le fait que les acteurs concernés ne disposent pas d'espaces suffisants pour une expression politique de leurs revendications.

Carol Mottet

Ambassade de Suisse à Dakar

Conseillère Consolidation de la paix-Afrique de l'Ouest

Discussion

Cadre d'échanges informel, le Secrétariat commun a initié une prise de connaissance des actions en cours et à venir des partenaires sur la thématique

« Développement local et sécurité. » Ont participé à la discussion la Délégation de l'Union Européenne, la coopération allemande, la coopération française, l'USAID, la coopération belge, le LASDEL et SWISSAID.

* A la suite des négociations au titre de l'article 96, la **Délégation de l'Union Européenne** (DUE) a élaboré des termes de référence (TdR) pour une mission d'identification des actions pour contribuer à la stabilisation de la situation dans le Nord Niger et dans la sous-région (cf. page 4).

Une concertation entre bailleurs étant recherchée, les TdR ont été soumis à l'ensemble des partenaires techniques et financiers (PTF) en décembre 2010, puis transmis au Gouvernement du Niger. Les commentaires de la partie nigérienne seront communiqués à la DUE dans les prochains jours.

L'étude sera effectuée entre les mois de mars et août 2011. Le démarrage du projet serait prévu pour 2012.



* Le projet justice et sécurité en région sahélo-saharienne (JUSSEC) de la **coopération française**, débuté en octobre 2009, a pour objectif de renforcer les capacités civiles du Mali, de la Mauritanie et du Niger aux regards des menaces liées au terrorisme et aux trafics.

Le projet vise à favoriser un traitement judiciaire des affaires constatées, là où seule l'armée maintient encore la souveraineté de l'Etat. Des pôles judiciaires spécialisés sur le terrorisme et la criminalité organisée ont été créés dans chacun des trois pays ; les services de sécurité intérieure et douaniers sont renforcés ; enfin la coopération régionale est amorcée notamment par une contribution au service de prévention du terrorisme de l'ONUDC.

Ce projet pourrait être complété par un autre projet français comportant quatre principaux axes : (i) le renforcement de la souveraineté de l'Etat et de sa modernisation ; (ii) l'appui aux structures

déconcentrées et décentralisées notamment en zones frontalières ; (iii) le développement économique local spécialement à destination des jeunes ; (iv) des actions spécifiques en zones frontalières.

Le **LASDEL** a également indiqué le début d'un programme de recherche sur les questions de sécurité publique.

* Quelle coordination ?

Pour les partenaires, il est nécessaire de se coordonner autour d'une stratégie commune devant être définie par l'Etat du Niger. Deux difficultés ont émergé : (i) la coordination entre PTF et (ii) le leadership du Gouvernement du Niger ainsi que la coordination interministérielle.

Pourrait-on regrouper les efforts des partenaires sur ce thème ? Dans quelle mesure les projets peuvent être intégrés dans un programme commun ? Quelle action concrète et opérationnelle pourrait être menée de manière commune ?

* Un problème pressant a été relevé par les PTF. Les problèmes de sécurité entravent le bon déroulement des projets. Devant leur persistance, comment les contourner pour poursuivre les projets ?

La discussion sera poursuivie dans un prochain numéro de **Partenaires**.

Le Secrétariat commun des PTF

UEMOA : Conseil des Collectivités Territoriales

Qu'est-ce ? Un organe consultatif communautaire qui a pour mission d'assurer l'implication effective des élus locaux dans le processus d'intégration de l'Union.

Quelles sont les prochaines étapes ?

- Janvier 2011 : réunion des Ministres sectoriels à Ouagadougou pour examen du rapport des experts et du projet de texte.
- 22/01/2011 : Conférence des Chefs d'Etat de Gouvernement : adoption de l'Acte Additionnel portant création du CCT.

HCME : Processus dynamique de réflexion-action sur la modernisation des services publics



Le processus a été lancé officiellement le 22 décembre 2010 par SEM le Premier Ministre, Mahamadou DANDA.

Objectif : Améliorer l'offre et la qualité des services publics de l'administration centrale, des entreprises et établissements publics et des communes.

Partenaires y reviendra en détails dans un prochain numéro

UMOA: Réseau des centres de formation

L'accompagnement des acteurs de la décentralisation occupe une place importante dans les programmes nationaux au sein de l'UEMOA notamment par la création de centres de formation. Sur l'initiative de l'ENAM et du FICOD, un réseau des Centres et Instituts de formation des acteurs de la décentralisation de l'espace UEMOA a été créé, en novembre 2010, entre les centres du Mali, du Niger, du Bénin et du Burkina Faso. Le Secrétariat permanent est assuré par le Mali pour l'année 2011.

Objectif du réseau : Etre une plateforme d'échanges, de réflexion et de capitalisation d'expériences et de pratiques ; favoriser l'harmonisation des outils et approches de formation ; promouvoir une démarche qualité.

CFGCT- Boucar Abba KAKA

Tél. : 20 72 31 83 / E-Mail : boucar_kaka@yahoo.fr

DUE : Appel à propositions @ @ @

La Délégation de l'Union Européenne lance un appel à propositions local dans le cadre de son programme : « les acteurs non étatiques et les autorités locales dans le développement. »

Comprendre les enjeux de la lutte contre la pauvreté, être capable d'exprimer ses besoins et contribuer à la diminution du nombre de facteurs de risques de conflits locaux sont les objectifs recherchés.

D'un montant total de 1 500 000 euros, le lot n°1 est consacré aux seuls acteurs non étatiques; les autorités locales peuvent postuler au titre du lot n°2.

Les lignes directrices peuvent être consultées sur www.delner.ec.europa.eu/market/index.htm ou sur www.webgate.ec.europa.eu/europaid/online-services/index.cfm?do=publi.welcome

La date limite de remise des notes succinctes est fixée au 07/03/2011 à 18h.

Le Programme d'Actions Communautaires, phase 2

Débutée en janvier 2009, la 2^{ème} phase du Programme d'Actions Communautaires est financée par la Banque Mondiale, le Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM), le Fonds International de Développement Agricole (FIDA), l'Etat du Niger et les communautés bénéficiaires. 27 milliards de FCFA pour promouvoir la décentralisation, le développement local et la gestion durable des terres. Deux ans après le démarrage de la phase 2, *Partenaires* dégage quelques résultats.

Les réalisations du PAC 2

Malgré quelques contraintes ayant émaillé sa mise œuvre (mise en place tardive des équipes régionales), d'énormes efforts ont été accomplis en faveur des communes et communautés bénéficiaires. 471 micro-projets ont été financés au titre du Fonds d'Investissement local.

Ces projets ont contribué à :

- l'amélioration de la sécurité alimentaire par la mise en place de 148 banques céréalières de soudure dotées de 1 386 tonnes de vivres pour répondre aux sollicitations des communes d'intervention du programme ;
- l'atténuation de la crise alimentaire et pastorale à travers la conduite de l'opération déstockage des animaux. 1 119 têtes de bovins, 2 567 têtes d'ovins, 3287 têtes de caprins ont été déstockés au profit des ménages vulnérables. Environ 7 000 têtes de petits



ruminants ont été distribuées dans une optique de reconstitution du cheptel ;



- l'amélioration des conditions scolaires par la construction de 16 classes équipées et de 1 168 tables-bancs ;
- la plantation de plus d'un million de plants d'acacia *senegal* sur 1826 ha afin de réhabiliter les terres dégradées, de générer des revenus aux communautés et de diminuer la concentration des gaz à effet de serre ;
- la gestion des ordures ménagères ;
- l'amélioration des conditions de transport par l'achat de charrettes ;
- l'augmentation des revenus des femmes à travers les activités génératrices de revenus notamment les centres de couture, les opérations d'embouches et de transformation des produits agro-sylvo-pastoraux ;
- la réduction des difficultés d'approvi-

sionnement en eau potable par la réalisation de mini-adduction d'eau, de forages et de puits.

Quelques chiffres

Environ 72 000 personnes ont bénéficié du Fonds d'Investissement Local.

1 446 personnes dont 395 acteurs locaux (Préfets, Administrateurs délégués, Secrétaires généraux des communes, receveurs municipaux) ont été formés sur des thématiques relatives notamment à la gestion budgétaire et comptable, à la passation de marchés et à la mobilisation des ressources.

96 acteurs régionaux ont reçu une formation sur les politiques de sauvegarde environnementales et sociales de la Banque Mondiale. Ces actions de renforcement des capacités ont permis de réactualiser plusieurs outils d'analyse environnementale et sociale. La qualité des dossiers de micro-projets déposés s'est fortement améliorée.

Au mois de janvier 2011, 6.344.000.000 de francs CFA ont été mobilisées.

Moussa Idrissa - Projet PAC 2

Tél. : 20 73 59 29

E-Mail : idrissa_kadri@yahoo.fr

LASDEL : Le Bien "Sécurité" dans trois communes : Guidan Roudji, Say et Balleyara

Aghali Abdoukader, chercheur au LASDEL, s'est intéressé à la délivrance du bien sécurité dans trois communes du Niger. L'étude présente une analyse des normes, pratiques et des représentations populaires du bien « sécurité ».

La sécurité est un bien public délivré par l'Etat. Depuis quelques années face aux médiocres prestations de l'Etat, les populations de certaines villes ont tenté d'apporter des solutions locales.

La décentralisation n'a pas été suivie d'un transfert d'intégral de compétences en matière de sécurité. La police municipale n'est pratiquement effective nulle part. La gestion de la sécurité publique relève toujours des autorités administratives locales (préfet, chef de poste), les acteurs officiels étant la gendarmerie et la garde nationale.

Au quotidien, la sécurité est délivrée par une série d'acteurs lors de conflits fonciers, vols de bétail, attaques de camions et de piétons, consommation de drogue, etc.

Formes de délivrance de la sécurité

* Forces de l'ordre

Dans les trois villes, les forces de l'ordre sont « démunies » et démotivées par le manque de moyens conséquents.

Faiblement équipées, les gendarmeries entreprennent rarement des actions préventives, se contentent de constater les préjudices et de donner des amendes. En effet ne disposant pas de fond renseignement, les gendarmeries ne parviennent pas à se payer les services des

informateurs et ne parviennent pas à anticiper les actions des criminels.

Les FNIS, devenus Garde nationale, « manquent de tout ». Selon les sites, ils monnaient leurs services à des privés (commerçants de Balleyara), perçoivent « illégalement » les taxes au profit d'une Mairie, surveillent les entrées et sorties des villes et sont régisseurs des prisons. Les forces de sécurité sont dans une « logique de service minimum » et « ne bougent que quand elles sont sollicitées. »

* Acteurs institutionnels

Les Commissions foncières (Cofos) sont structurées en axe pyramidal remontant du village à la région, les cofos dépendent du Secrétariat permanent du code rural ; leur fonctionnalité dépendant des hommes qui les dirigent, des enjeux locaux, des contraintes structurelles de l'Etat local. Les cofos travaillent sur des litiges ordinaires et y répondent par des mesures et dispositions pratiques.

Les chefs de canton, agissent non seulement au niveau des cofos mais également à titre privé. Les *dogari* qui assurent la sécurité quotidienne du chef. La plupart de chefs mélangent les normes modernes et traditionnelles.

Formes officielles

A côté des acteurs formels ont ainsi

émergé d'autres acteurs qui assurent la sécurité, instaurent des cotisations pour les forces de sécurité ou donnent des gratifications aux acteurs informels.

Les *Yambanga* sont des groupes d'auto-défense, créés dans les années 90 dans certaines villes du Niger, pour épauler les forces de sécurité. Le supérieur hiérarchique des *Yambanga* est le chef de canton. Faisant partie intégrante de la population, ils passent facilement inaperçus et ont leurs propres informateurs.

Les gardiens peuvent avoir sous leur responsabilité un domicile privé, un ou plusieurs magasins, etc. Outre leur salaire, ils reçoivent des gratifications en nature, des aides ponctuelles à l'occasion des baptêmes, fêtes, etc. L'amélioration de leurs conditions de vie dépend de leur patron (générosité, statut politique et économique, envergure locale, etc.).

La délivrance du bien « sécurité » dépend aussi en partie des acteurs locaux, de leur investissement personnel, des traditions locales. A Say, « grâce à l'islam, le lien social serait suffisant pour assurer la sécurité. » A Balleyara, certains commerçants louent les services de la garde nationale pour convoier leurs marchandises. A Guidan Roudji, les commerçants ont eu recours aux *Yambanga* pendant plus de dix ans.

Zoom



DUE : Mission d'identification dans le Nord Niger et la sous-région

Le Gouvernement du Niger et l'Union Européenne ont élaboré une feuille de route pour la reprise graduelle de la coopération qui prévoit entre autre « le lancement d'une étude d'identification des mesures d'appui à la stabilisation de la situation dans le Nord. » C'est dans ce cadre que s'inscrit l'étude dont Partenaires vous présente les termes de référence. @@@

* Contexte et justification de l'étude

15 203 822 nigériens se répartissent sur 1,267 millions de km². 80% habitent en milieu rural où les conditions socio-économiques, liées à l'agriculture et l'élevage, sont de plus en plus difficiles et menacées par les changements climatiques (inondations en 2010).

La situation dans le Nord a été aggravée par les deux rebellions armées (1991 et 2007). Alors qu'à l'issue de la première, des accords de paix avaient été signés, le processus de paix de la seconde rébellion a été mené de manière totalement informelle. 4 000 combattants ont déposés les armes mais restent livrés à eux-mêmes depuis lors. L'insécurité dans le massif de l'Air a entraîné des mouvements de populations importants et ont provoqué une dégradation des moyens de subsistance.

Poumon économique des activités industrielles du Niger, les conflits armés et la criminalité transfrontalière ont eu des conséquences économiques lourdes pour la région, notamment par leurs

incidences sur le tourisme dans la région.



* Objectifs et partenaires impliqués

L'étude vise à identifier des actions concrètes pour contribuer à la stabilisation de la situation dans le Nord et à la relance socio-économique de cette zone. De manière plus précise, l'étude :

- dressera un état des lieux politiques et socio-économiques de la situation ;
- identifiera les principales parties prenantes institutionnelles, traditionnelles, de la société civile et du secteur privé ;
- identifiera des options pour promouvoir la relance économique de la région et

la restauration de la sécurité ;
- proposera des actions et programmes concrets et innovants.

Suivie par la Délégation de l'Union Européenne avec la Cellule de l'Ordonnateur national du FED, un groupe de référence sera mis en place. Celui-ci comprendra la Haute Autorité de la Réconciliation Nationale et de la Consolidation de la Démocratie, les services du Gouvernement impliqués, les Etats membres de l'UE et éventuellement des représentants des PTF intéressés.

* Les prochaines étapes

Les commentaires du Gouvernement sur les TdR de l'étude sont attendus dans les prochains jours.

La première phase de l'étude, état des lieux de la situation de la zone, identification des options existantes et restitutions avec les acteurs, se déroulera de mars à mai 2011 ; la seconde : formulation des actions appuyées par la Commission Européenne se déroulera de juillet à août 2011.

Marie-Pierre Crozet

DUE / Chef de section dév rural et décentralisation
marie-pierre.crozet@ec.europa.eu

Suite de la page 3...

Cellule d'Analyse et de Prospective en Développement

Créée le 23 octobre 2001 par l'arrêté n°65/PM et placée sous la tutelle du Premier Ministre, la CAPEP est pourtant peu connue des partenaires au développement. *Partenaires* dresse son portrait.

La CAPEP a pour mission de contribuer au développement des capacités des acteurs des différents processus de développement économique et social du Niger tels que l'administration publique de l'Etat, les administrations des collectivités décentralisées, les organisations du secteur privé et celles de la société civile.

Pour cela, la cellule met à leur disposition des produits et services conformes à leurs besoins d'amélioration de l'efficacité dans l'accomplissement de leurs missions respectives.

Pour améliorer les performances des institutions nationales et décentralisées dans la formulation, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation des politiques publiques, les interventions de la CAPEP sont articulées autour de quatre objectifs spécifiques :

- accroître la masse critique d'experts nationaux ;
- mettre à la disposition des acteurs nationaux des produits pertinents de réflexions stratégiques, d'études et de recherches ;
- promouvoir et développer le partenariat stratégique, les cadres de concertation et les réseaux entre institutions de

l'Etat et les acteurs non étatiques ;

- ériger la CAPEP en centre d'excellence en matière de renforcement des capacités et d'analyse des politiques et stratégies de développement.

Le programme d'actions de la CAPEP est structuré autour de quatre composantes les formations, conférences et fora ; les études et recherches ; la documentation et dissémination de l'information auprès des groupes cibles ie structures gouvernementales et décentralisées, secteur privé et organisations de la société civile et les réseaux et partenariats stratégiques ; rehaussement de la plateforme technique et institutionnelle de la Cellule, renforcement et développement des différents champs d'intervention de la cellule, accroissement de la visibilité, intégration de la perspective « genre » dans les activités de la cellule.



CAPEP

Tél. : 20 75 55 26

E-mail: capedniger@yahoo.fr
caped@caped-niger.org

Perceptions par la population

Globalement, la délivrance de la sécurité par les *Yambanga* est appréciée. Assurant une sécurité de proximité, à moindre coût, ils sont rapidement mobilisables et ne sont pas contraints par le temps. Toutefois leur mépris envers leurs collaborateurs et leurs excès ont fait naître des conflits importants avec les acteurs locaux.

Les forces de sécurité manquent de carburant et de véhicules en bon état. Elles apparaissent impuissantes face à l'insécurité rurale et urbaine. La prise en charge financière par la population dans certaines villes comme Balleyara est de plus en plus courante ce qui risque d'affaiblir l'Etat.

« *Dans les villages, la sécurité s'achète.* »
Aujourd'hui, les interventions des communes sont limitées à des actions ponctuelles notamment en donnant du carburant aux forces de sécurité. Elles n'ont pas d'actions planifiées dans le domaine de la sécurité. Les Gouverneurs, préfets, chefs de poste sont les responsables institutionnels de la délivrance de la sécurité qui doit concrètement être assurée par la Gendarmerie et la Garde nationale (anciennement FNIS). Mais les contraintes rencontrées par l'Etat ont conduit à une démonopolisation et une coproduction de la sécurité.

Aghali Abdoukader - LASDEL

Secrétariat Commun des PTF

Bernard Cauville : cauvilleb@yahoo.fr
20 73 68 85

Camille Le Jean : decentrinfo@yahoo.com
96 706 703 / 20 73 31 81